RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

CARPa [redacted] *Lozère, et*

Caisse des Règlements Pécuniaires des Avocats

ATTESTATION

La CARPA (CAISSE DES REGLEMENTS PECUNIAIRES DES AVOCATS), domiciliée [redacted] représentée par son Président en exercice, Monsieur Bernard BERAL,

Atteste par la présente :

avoir reçu sur son compte ouvert à la Banque Populaire du Sud dont le siège social est sis 38 Bld Georges Clémenceau 66966 PERPIGNAN CEDEX 09 par l'intermédiaire du cabinet LRF AVOCATS CONSEIL, situé [redacted]

- Le 13 août 2025, un virement de **1 000 € (mille euros)** de AUGLANS Aurélien

Somme qui a été imputée dans un sous-compte ouvert au nom de

SASU 2A'S PARTNERS
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1000 €
Siège social : [redacted]

Le retrait de ces fonds ne pourra être effectué que par le (ou l'un des) représentant (s) de la société sur présentation à la CARPA du certificat du greffier du Tribunal de Commerce attestant l'immatriculation de la société au Registre du Commerce des Sociétés.

Fait pour servir et valoir ce que de droit
A [redacted] le 13 août 2025

[redacted]